

# Apportez une solution efficace à vos problèmes d'impayés

Cabinet Recouvrement

Préservez votre trésorerie en confiant le **RECOUVREMENT** de vos impayés à un spécialiste

Les impayés provoquent **25% des défaillances d'entreprises**. Agir efficacement est devenu impératif.

Malgré les relances et le suivi que vous apportez à la relance clients, des factures restent impayées.

C'est à ce moment que le Cabinet ISARD intervient afin de **gérer efficacement**, pour votre compte, le recouvrement de vos créances. Il veille à **préserver l'image** de votre société tout en **sécurisant votre trésorerie**.

## LE RECOUVREMENT :

- > **Une démarche structurée** : nous privilégions la procédure amiable afin de réduire les coûts et les délais. Par la suite nous mettons en place, avec votre accord, une procédure judiciaire adaptée grâce à notre réseau d'avocats et d'huissiers.
- > **Des honoraires au recouvrement** : nous proposons une tarification adaptée à votre volumétrie de dossiers basée sur un pourcentage d'honoraires.
- > **Un interlocuteur privilégié** : un interlocuteur unique vous rend compte de l'avancement de vos dossiers.
- > **Reversement des fonds sous 30 jours** : Les fonds encaissés pour votre compte vous sont reversés chaque mois accompagnés du détail des encaissements.



Fondé en 1980, le cabinet Isard est spécialiste du recouvrement de créances.

Partenaires de tous types d'entreprises, artisans, PME/PMI, grands comptes, nous apportons une réponse adaptée à vos besoins en terme de recouvrement.

## NOTRE DÉMARCHE

- 1 Envoi d'un premier courrier visant à informer le débiteur de notre intervention
- 2 Personnalisation immédiate de notre action en fonction des spécificités de votre créance (montant, créance civile ou commerciale, ...)
- 3 Gestion téléphonique, courrier et visite domiciliaire complètent notre démarche amiable
- 4 Proposition d'une action judiciaire menée par nos services avec notre réseau de partenaires